

PAR COURRIEL

Le 15 octobre 2018

Objet : Demande d'accès à l'information | réponse
N./d. A1819-017

Nous avons procédé au traitement de votre demande, visant l'obtention des renseignements suivants :

Demande #1

-tout document faisant état du nombre de plaintes/insatisfactions reçues par l'établissement liées à la prestation de services de main d'œuvre indépendante pour auxiliaires aux services santé et sociaux en soutien au domicile;

- Depuis le début du contrat en 2018*
- Pour l'année 2017 (main d'œuvre interne et externe)*

Demande #2

-tout document faisant état du nombre de plaintes/insatisfactions reçues par l'établissement liées à la prestation de services de main d'œuvre indépendante pour auxiliaires aux services santé et sociaux en soutien au domicile; incluant la nature des plaintes (problème de qualité de service, service non rendu, respect de l'horaire, non-respect des procédures, facturation, autres);

- Depuis le début du contrat 2018*
- Pour l'année 2017 (main d'œuvre interne et externe)*

Demande #3

-tout document faisant état du nombre d'heures mandatées par l'établissement liées à la prestation de services de main d'œuvre indépendante pour auxiliaires aux services santé et sociaux en soutien au domicile;

- Depuis le début du contrat en 2018*
- Pour l'année 2017 (main d'œuvre interne et externe)*

Demande #4

-copie de tout rapport de sondage clientèle lié à la prestation de services de main d'œuvre indépendante pour auxiliaires aux services santé et sociaux en soutien au domicile depuis le début du contrat en 2018;

Demande #5

-copie des plaintes/insatisfaction reçues par l'établissement liées à la prestation de services de main d'œuvre indépendante pour auxiliaires aux services santé et sociaux en soutien au domicile, depuis le début du contrat, sans les informations nominatives;

En réponse, nos recherches n'ont pas permis de retracer des plaintes ou insatisfactions liées à la prestation de services de main d'œuvre indépendante pour auxiliaires en santé et services sociaux en soutien à domicile, ni sondage clientèle pour les périodes visées.

En ce qui concerne votre demande #3, nous vous référons aux documents joints à la présente correspondance. Veuillez noter que le transfert des activités en lien avec le « contrat de 2018 », auquel vous faites référence dans votre demande, a débuté le 10 juin 2018 et que les données fournies en tiennent compte.

Nous vous prions d'accepter, nos sincères salutations.

Original signé
Isabelle Routhier, avocate
Responsable de l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics*

p.j. (2)